



ASSEMBLEE COMMUNALE

du

Lundi 16 décembre 2019

BULLETIN

D'INFORMATIONS COMMUNALES

NUMERO 63

Assemblée communale

du

Lundi 16 décembre 2019

Bulletin d'informations communales

Numéro 63



Commune de Gletterens

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**le lundi 16 décembre 2019 à 20h00
dans le bâtiment de l'administration communale**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2019

- Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 63, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.

2. Budgets communaux 2020

2.1 Budget de fonctionnement 2020

- 2.1.1 Présentation du budget de fonctionnement
- 2.1.2 Rapport de la commission financière

2.2 Budget d'investissement 2020

- 2.2.1 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 90'000.-, pour la reprise de l'inventaire et le changement de la ventilation de la cuisine du restaurant de la Croix Fédérale
- 2.2.2 Rapport de la commission financière

2.3 Approbation finale des budgets de fonctionnement et d'investissement 2020

3. Divers

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales et les budgets 2020 sur le site www.gletterens.ch, à l'administration communale et à votre domicile en contactant l'administration communale qui vous l'enverra.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2019



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 27.05.2019

- Présidence : M. Nicolas Savoy, Syndic
- Présents : 43 personnes
Dont ont le droit de vote : 40 personnes
(Majorité à 18 voix pour les comptes et 21 voix pour les autres points)
- Excusés : Mme et M. Sylvie et Michel Cristin, Mme Sarah Bachmann, M. Cédric Progin, M. Pierre-Alain Dubey et M. Ernest Loosli
- Scrutatrice : Mme Doris Loosli et M. Karim Hamdani
- Mode de convocation : - insertion dans la feuille officielle n° 19 du 10 mai 2019
- affichage au pilier public
- convocation par tout-ménage
- sur le site Internet www.gletterens.ch
- Prise du procès-verbal : Christelle Bornand, Secrétaire communale

TRACTANDA

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 décembre 2018**
Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 62, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.
2. **Comptes de fonctionnement et d'investissements 2018**
 - 2.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2018
 - 2.2 Présentation des comptes d'investissements 2018
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Rapport de l'organe de révision
3. **Approbation des comptes de fonctionnement et d'investissements 2018**
4. **Approbation d'une demande d'investissement de CHF 110'000.-, pour le changement des fenêtres de l'administration communale et la remise en état de l'ancien local de la poste**
5. **Approbation du nouveau règlement sur le droit de cité communal**
6. **Approbation du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires**
7. **Présentation du plan financier 2019-2023**
8. **Divers**

A 20h10, l'Assemblée est déclarée ouverte. Au nom du Conseil communal, M. le Syndic souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 décembre 2018

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 62, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.

M. le Syndic dit qu'un citoyen a demandé la modification suivante : « la question posée sur le financement du recours de la Commune auprès du Tribunal cantonal a été posée par Mme Sarah Bachmann et non par M. Cédric Progin. Cette modification sera apportée au procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé par 39 voix pour, 0 contre et 1 abstention avec remerciements à son auteur.

2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2018

2.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2018

M. Guinnard, Conseiller communal responsable des finances présente les comptes 2018 et relève les points qui ont été mentionnés dans le bulletin d'informations communales n° 62.

2.2 Présentation des comptes d'investissements 2018

M. Sébastien Guinnard présente les comptes d'investissements et relève les points qui ont été mentionnés dans le bulletin d'informations n° 62.

Question

M. le Syndic répond à un citoyen que les impôts sont facturés en fonction des avis de taxation du canton.

2.3 Rapports de la commission financière

M. Ariel Decrauzat, Président de la commission financière présente les rapports de la commission financière. M. Decrauzat explique que la commission financière ne fait pas de contrôle mais se base sur le rapport de l'organe de révision.

M. Decrauzat dit que la Commune devrait installer un système de contrôle interne.

La commission financière propose d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissements 2018 et d'en donner décharge au Conseil communal.

M. le Syndic remercie M. Decrauzat ainsi que la commission financière pour son travail.

2.4 Rapport de l'organe de révision

M. le Syndic lit une partie du rapport de l'organe de révision qui a été inséré dans le bulletin d'informations communales n° 62 qui recommande d'approuver les comptes annuels 2018 avec un excédent de dépenses de CHF 81'327.48.

3. Approbation des comptes de fonctionnement et d'investissements 2018

Les comptes de fonctionnement et d'investissements 2018 sont approuvés par 33 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

M. le Syndic remercie la Secrétaire communale pour la bonne tenue des comptes.

4. Approbation d'une demande d'investissement de CHF 110'000.-, pour le changement des fenêtres de l'administration communale et la remise en état de l'ancien local de la poste

M. Guinnard précise que les travaux concernent également l'isolation des combles et que les fenêtres seront en triple vitrage. Il dit que cet investissement sera financé par un emprunt bancaire.

Une question est posée pourquoi est-ce que le bureau communal ne serait pas aménagé au rez-de-chaussée et la classe d'école à l'étage. M. le Syndic répond que cet aménagement a été fait comme présenté pour minimiser les coûts.

M. le Syndic répond que l'accès se fera uniquement par La Poste, le vestiaire vers le bureau communal ne sera pas utilisé par les élèves.

L'approbation d'une demande d'investissement de CHF 110'000.- pour le changement des fenêtres et la remise en état de l'ancien local de la poste est approuvé par 36 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

5. Approbation du nouveau règlement sur le droit de cité communal

Mme Ansermet explique que les principales modifications sont la dénomination du service du canton ainsi que l'article 6. Ce règlement a été préalablement envoyé au canton pour acceptation.

L'approbation du nouveau règlement sur le droit de cité communal est approuvé par 32 voix pour, 2 contre et 6 abstentions.

6. Approbation du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires

Mme Ansermet explique que dorénavant la Commune doit participer aux frais dentaires pour les enfants qui vont à la caravane dentaire mais également chez les dentistes privés.

Mme Ansermet répond qu'il n'y a que les frais de contrôle et de soins dentaires qui seront pris en charge et non les frais orthodontiques.

Mme Ansermet répond que ce barème a été effectué pour les familles à revenus modestes.

L'approbation du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires est approuvé par 28 voix pour, 9 contre et 3 abstentions.

7. Présentation du plan financier 2019-2023

M. Guinnard présente le plan financier des comptes de fonctionnement qui est un résumé des dicastères pour les années 2019 à 2023. Il relève que l'année 2019 reprend le budget qui a été effectué. A partir de 2022, il y a une hausse assez importante qui sera due en partie par les coûts pour le nouveau CO et les frais pour les EMS.

Résultats de la planification financière 2019-2023

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
3	Charges	5'349'943.00	5'444'404.00	5'508'663.00	5'667'980.00	5'725'905.00
30	Charges de personnel	738'100.00	750'100.00	763'600.00	776'100.00	788'600.00
31	Biens, services et marchandises	765'100.00	783'340.00	766'854.00	775'368.00	767'382.00
32	Intérêts passifs	82'500.00	88'500.00	93'500.00	88'500.00	83'500.00
33	Amortissements	261'357.00	261'357.00	261'357.00	261'357.00	261'357.00
35	Décomagements à des collectivités publiques	2'489'403.00	2'529'050.00	2'573'795.00	2'699'598.00	2'744'009.00
36	Subventions accordées	312'726.00	329'300.00	346'800.00	364'300.00	378'300.00
38	Attributions aux financements spéciaux	45'400.00	45'400.00	45'400.00	45'400.00	45'400.00
39	Imputations internes	657'357.00	657'357.00	657'357.00	657'357.00	657'357.00
4	Revenus	5'195'523.00	5'325'577.00	5'380'577.00	5'431'577.00	5'488'577.00
40	Impôts	2'483'000.00	2'570'000.00	2'625'000.00	2'675'000.00	2'730'000.00
42	Revenus des biens	431'100.00	422'320.00	422'320.00	422'320.00	422'320.00
43	Contributions	1'374'960.00	1'427'500.00	1'426'500.00	1'426'500.00	1'427'500.00
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation	79'700.00	81'000.00	82'000.00	83'000.00	84'000.00
46	Subventions acquises	167'406.00	167'400.00	167'400.00	167'400.00	167'400.00
49	Imputations internes	657'357.00	657'357.00	657'357.00	657'357.00	657'357.00
	Résultat	-154'420.00	-118'827.00	-128'086.00	-236'403.00	-237'328.00

Il présente également un tableau des investissements, soit :

Compte des investissements

Compte	Désignation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
0	ADMINISTRATION	0	60'000	0	0	0	60'000
02050300	Mobilier, machine, luminaire	0	60'000	0	0	0	60'000
6	TRANSPORTSET COMMUNICATIONS	340'000	410'000	10'000	410'000	310'000	1'480'000
62050100	Rénovation de routes	250'000	400'000	0	220'000	0	870'000
66	Part	90'000	10'000	10'000	190'000	310'000	610'000
66050000	Remboursement droit de boucle	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
66050900	Entretien chemin et berge	0	0	0	180'000	0	180'000
66050903	Réfection passerelle	0	0	0	0	300'000	300'000
66050904	Electricité	80'000	0	0	0	0	80'000
66060000	Facturation droit de boucle	90'000.	90'000.	90'000.	90'000.	90'000.	450'000.
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	35'000.	35'000.	35'000.	35'000.	35'000.	175'000.
70061000	Taxes de raccordement eau potable	20'000.	20'000.	20'000.	20'000.	20'000.	100'000.
71061000	Taxes de raccordement eaux usées	15'000.	15'000.	15'000.	15'000.	15'000.	75'000.
9	FINANCES ET IMPOTS	110'000	100'000	500'000	150'000	600'000	1'460'000
94350303	Rénovation restaurant	0	0	0	0	600'000	600'000
94350305	Rénovation bâtiment communal	110'000	100'000	0	0	0	210'000
94350306	Rénovation bâtiment Denner	0	0	500'000	0	0	500'000
94350309	Rénovation église	0	0	0	150'000	0	150'000
Total		415'000	535'000	475'000	525'000	875'000	2'825'000

M. Ariel Decrauzat, Président de la commission financière, indique que la commission financière a analysé le plan financier et rappelle qu'il n'est pas voté en Assemblée.

Question

Il est répondu que les revenus des impôts ont été vus prudemment car il y a beaucoup de fluctuation dans les impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutation et les impôts à la source entre autre.

8. Divers

PAL – Plan d'aménagement local

M. le Syndic informe que le Tribunal cantonal a refusé les recours de la Commune et du propriétaire concernant la parcelle RF 85. Le Tribunal cantonal a accepté le recours concernant la parcelle RF 24.

Le propriétaire va faire recours au Tribunal fédéral et déposer auprès de la commission cantonale d'expropriation une demande d'indemnisation envers la Commune pour le changement d'affectation de la zone qui passera en zone agricole en lieu et place de la zone d'intérêt générale. Cette demande d'indemnisation devra d'abord attendre la décision du Tribunal fédéral. Le montant demandé est d'env. CHF 7'400'000.-.

Arrêt de bus Fin de Gros-Bois

M. le Syndic explique que le canton a bloqué toutes les demandes d'arrêt de bus car il y a un problème de hauteur de trottoir.

Route des Champs Allemands

M. le Syndic dit que le tapis final sera effectué prochainement. Les propriétaires seront avertis lorsque la route sera fermée.

Règlement de l'eau potable et épuration

M. le Syndic dit que les règlements ont été envoyés au canton pour contrôle. Ils seront présentés lors de l'Assemblée de décembre.

Règlement sur la déchetterie

Le règlement sur la déchetterie va également être modifié et devrait être également présenté lors de l'Assemblée de décembre.

Fête nationale

M. le Syndic a le plaisir d'informer que la Fête nationale sera célébrée avec deux invités de marque. En effet, la Commune aura l'honneur d'accueillir Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin et le Préfet de la Broye, Monsieur Nicolas Kilchoer.

Questions

Un citoyen demande si une interdiction d'aller sur les pontons du port pourrait être installée.

M. Hamdani est à la recherche d'une personne pour réaliser le graphisme de la gazette communale. Toute personne intéressée est invitée à le contacter.

Un citoyen demande quand le chemin du Martalet sera refait car il est en très mauvais état.

M. le Syndic remercie, au nom du Conseil communal, les citoyens présents d'avoir assisté à cette Assemblée. M. le Syndic remercie également ses collègues du Conseil communal, la secrétaire communale, les employés communaux de voirie et du port et de l'administration pour tout le travail fourni ainsi que particulièrement Mme Bornand pour le travail effectué pour que les comptes soient acceptés sans réserve par la fiduciaire.

M. le Syndic invite les citoyens à prendre le traditionnel verre de l'amitié au restaurant de la Croix-Fédérale et souhaite un bel été à toute l'Assemblée.

Fin de la séance à 21h10.

La Secrétaire : Christelle Bornand

Le Syndic : Nicolas Savoy

Approuvé en séance de Conseil communal le 4 juin 2019.

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0	ADMINISTRATION	907'600	419'500 	852'100	414'960 	866'868.95	433'618.30
010	Assemblée communale, conseil communal	98'100	0 	97'600	0 	97'127.15	0.00
300.00	Traitement et jetons du conseil communal	90'000		90'000		90'140.25	
300.01	Jetons et frais de la commission financière	1'500		1'000		1'350.00	
300.02	Rémunération des scrutateurs	600		600		575.00	
318.00	Honoraires de la fiduciaire	6'000		6'000		5'061.90	
020	Administration générale	809'500	419'500 	754'500	414'960 	769'741.80	433'618.30
300.00	Traitement et frais de commissions	0		0		231.25	
301.00	Traitement du personnel communal	470'000		450'000		476'579.25	
301.02	Frais divers du personnel & Formation	9'000		9'000		11'824.55	
301.04	Allocations familiales	23'000		23'000		23'460.00	
303.00	Cotis. aux ass. sociales AVS,APG,AC,etc	77'000		77'000		73'931.70	
304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	65'000		60'000		42'905.20	
305.00	Cotisations aux ass. maladie-accidents	25'000		25'000		25'321.60	
310.00	Fournitures de bureau,publications/annonces	18'000		20'000		24'775.75	
311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau	30'000		8'000		7'346.55	
315.00	Entretien (photocopieur, licences, logiciels, etc.)	42'000		36'000		39'611.20	
317.00	Frais de réceptions et délégations	9'000		10'000		8'020.20	
318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	17'000		17'000		17'189.90	
318.01	Frais administratifs (port,téléphones, etc.)	16'000		16'000		16'044.65	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
318.04	Honoraires avocats	6'000		1'000		0.00	
319.00	Cotisations aux associations	2'500		2'500		2'500.00	
431.00	Emoluments administratifs		3'500		3'500		3'762.00
436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		33'000		43'460		64'071.70
436.01	Retenues sociales sur les salaires		52'000		48'000		53'284.60
490.00	Imputations internes charges sociales		66'000		65'000		62'500.00
490.02	Imputations internes salaires employés communaux		265'000		255'000		250'000.00
1	ORDRE PUBLIC	88'603	27'000	69'280	22'000	73'427.35	25'304.45
100	Protection juridique	30'000	0	25'000	0	24'162.15	0.00
352.00	Participation frais tuteur général	30'000		25'000		24'162.15	
140	Police du feu	53'018	27'000	38'150	22'000	37'821.05	25'304.45
300.00	Jetons et frais de la commission	600		600		112.50	
312.01	Electricité	800		600		647.65	
318.00	Prestations de service (mandat externe)	10'000		0		0.00	
318.01	Part. des communes aux centres de renfort	400		400		592.30	
352.00	Participation au CSPI d'Agnens	41'218		36'550		36'468.60	
430.00	Taxes d'exemption sapeur pompier		27'000		22'000		25'304.45
150	Militaire	1'000	0	1'000	0	1'000.00	0.00
352.00	Part. au stand intercommunal Sté de Tir Vallon	1'000		1'000		1'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
160	Protection civile	2'485	0	3'060	0	9'488.85	0.00
312.00	Eau, énergie, combustibles	500		1'000		1'352.35	
351.00	Participation coût fonctionnement PC	1'985		2'060		1'836.50	
390.00	Participation intérêts de la dette	0		0		6'300.00	
172	Protection de la population	1'100	0	1'070	0	0.00	0.00
351.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	1'100		1'070		0.00	
173	Protection de la population	1'000	0	1'000	0	955.30	0.00
352.00	Frais d'organisation ORCOC de la Basse-Broye	1'000		1'000		955.30	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'541'174	0	1'531'423	0	1'682'407.55	189'782.85
200	Ecole enfantine	81'653	0	78'763	0	77'899.20	0.00
351.00	Part. dépenses cant. pour classes enfantines	81'653		78'763		77'899.20	
210	Cycle scolaire obligatoire	684'384	0	665'430	0	662'379.50	0.00
351.00	Participation au cercle scolaire primaire	331'372		309'443		302'741.30	
351.10	Transports scolaires (enseignants itinérants)	0		0		11'528.70	
352.01	Participation à l'école secondaire	353'012		355'987		347'842.00	
352.02	Frais de scolarité primaire	0		0		267.50	
211	Cercle scolaire Delley-Portalban-Gletterens	0	0	0	0	15'594.10	0.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
318.03	Frais divers cercle scolaire	0		0		15'594.10	
219	Accueil extra-scolaire	0	0	0	0	228'585.80	189'782.85
301.00	Salaire personnel Accueil extra-scolaire	0		0		125'843.15	
301.01	Accueil extra-scolaire - Allocations familiales	0		0		17'100.00	
303.00	Accueil extra-scolaire - Cotisations ass. sociales AVS/AC	0		0		19'259.70	
304.00	Accueil extra-scolaire - Cotisations LPP	0		0		13'697.75	
305.00	Accueil extra-scolaire - Cotisations Ass. maladie et accidents	0		0		7'949.75	
309.01	Accueil extra-scolaire - formation personnel	0		0		687.20	
310.00	Accueil extra-scolaire - Achat fournitures diverses	0		0		3'686.55	
313.00	Accueil extra-scolaire - Frais de repas	0		0		35'057.00	
319.00	Frais divers	0		0		5'304.70	
435.00	Accueil extra-scolaire - part. des parents Ecole primaire		0		0		45'352.10
435.01	Accueil extra-scolaire - part. des parents Ecole enfantine		0		0		36'787.70
435.02	Accueil extra-scolaire - part. des parents Repas		0		0		30'023.35
436.00	Accueil extra-scolaire - part. autre commune		0		0		38'803.05
436.01	Retenues cotisations AVS/AC		0		0		7'096.95
436.02	Retenues cotisations LPP		0		0		4'111.80
436.03	Retenues cotisations LAA		0		0		1'806.70
436.04	Remboursement de tiers		0		0		18'460.30
461.00	Accueil extra-scolaire - Subventions cantonales		0		0		7'340.90

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
220	Ecoles spécialisées	186'137	0	196'605	0	189'150.75	0.00
351.01	Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées - écoles spécialisées	133'882		147'815		142'224.85	
351.02	Mesures pédago-thérapeutiques dispensées par des prestataires privés	8'414		6'977		7'263.40	
366.00	Contr. cours spéciaux (logopédie, psy., etc)	43'841		41'813		39'662.50	
230	Formation professionnelle	11'000	0	9'500	0	10'626.60	0.00
351.00	Office cant. pour la formation profession.	7'000		5'500		6'276.60	
366.00	Bourses d'apprentissage	4'000		4'000		4'350.00	
290	Administration scolaire	578'000	0	581'125	0	498'171.60	0.00
352.00	Participation AISDPG	578'000		581'125		498'171.60	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	121'284	10'000	117'191	10'000	139'337.55	17'920.00
300	Culture	7'500	0	8'000	0	6'677.10	0.00
351.00	Participation aux dépenses Conservatoire & écoles de musique	7'000		7'500		6'477.10	
365.00	Dons aux sociétés à but culturel	500		500		200.00	
340	Zone de loisirs et sports	103'984	10'000	99'391	10'000	120'389.20	17'920.00
311.00	Achat de matériel	2'000		1'000		1'298.95	
313.00	Carburant des parcs et zones loisirs	500		500		265.00	
314.00	Entretien des parcs et des zones de loisirs	22'000		20'000		33'688.15	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
317.00	Dédom., déplacements/représentations (Fête nationale)	9'000		9'000		10'895.10	
365.00	Dons aux sociétés locales	17'000		17'000		20'550.00	
365.01	Contrib. fonds de développement régional	27'004		26'291		28'692.00	
390.00	Imputations internes charges Sociales	5'280		5'200		5'000.00	
390.01	Imputations internes salaires employés communaux	21'200		20'400		20'000.00	
436.00	Remb. de tiers		10'000		10'000		17'920.00
350	Autres loisirs, colonies vac., maison jeunes	6'000	0 	6'000	0 	7'084.40	0.00
366.01	Animation du 3ème âge	6'000		6'000		7'084.40	
390	Culte, Eglise	3'800	0 	3'800	0 	5'186.85	0.00
314.00	Entretien des lieux de culte	3'000		3'000		4'386.85	
362.00	Subsides à la paroisse	800		800		800.00	
4	SANTE	412'754	1'500 	364'678	1'500 	354'318.20	3'712.60
400	Hôpitaux	20'333	0 	26'666	0 	19'911.65	0.00
351.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	2'788		1'139		1'297.65	
352.01	Serv. mobile d'urgence et de réanim. SMUR	17'545		25'527		18'614.00	
410	Homes médicalisés	256'491	0 	203'030	0 	196'599.75	0.00
351.00	Part. subventionnement cantonal soins spéc.	172'790		173'496		172'826.50	
352.00	Participation au home médicalisé	83'701		29'534		23'773.25	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
440	Soins ambulatoires	133'930	0 	132'322	0 	132'449.30	0.00
365.00	Cotis. centre puériculture + soins à domicile	97'660		99'781		98'776.90	
365.01	Part. communale aux indemnités forfaitaires	36'270		32'541		33'672.40	
460	Service médical des écoles	2'000	1'500 	2'660	1'500 	5'357.50	3'712.60
351.00	Service dentaire, visites médicales	2'000		2'000		4'697.50	
351.10	Frais service dentaire scolaire	0		660		660.00	
433.00	Part. des parents aux soins dentaires		1'500		1'500		3'712.60
5	AFFAIRES SOCIALES	499'111	0 	471'581	0 	460'002.80	0.00
500	AVS/APG/AI/Assurance chômage	600	0 	600	0 	2'025.40	0.00
351.00	Part. aux assurances sociales AVS/APG/AI/AC	600		600		2'025.40	
540	Structures d'accueil à la petite enfance	61'000	0 	53'000	0 	52'019.15	0.00
365.00	Subvention aux crèches et garderies d'enfant	60'000		52'000		46'969.15	
365.02	Subvention aux écoles maternelles	1'000		1'000		5'050.00	
550	Invalidité	276'706	0 	264'036	0 	266'336.20	0.00
351.00	Part. aux dépenses cant. pour inst. spécial.	276'706		264'036		266'336.20	
560	Encouragement à la construction logements	3'000	0 	3'500	0 	2'800.00	0.00
365.01	Contribution pour immeuble	3'000		3'500		2'800.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
580	Assistance-service social	157'805	0 	150'445	0 	136'822.05	0.00
351.01	Part. avances sur contr. entr. non récupérée	7'658		6'009		6'878.85	
351.03	Part. au fond cantonal de l'emploi	18'207		17'867		17'867.00	
351.04	Part. allocations familiales pour personne sans activité	7'192		7'317		6'802.25	
352.00	Part. frais service social district Broye	124'748		119'252		102'873.95	
366.00	Subventions versées à des tierces personnes	0		0		1'900.00	
366.01	Part. primes pour assurés insolvables	0		0		500.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	636'425	585'000 	642'425	603'000 	651'641.00	583'952.55
620	Routes communales et génie civil	128'020	0 	121'200	0 	121'950.85	86.20
311.00	Achats de véhicules, machines	3'500		2'500		1'368.00	
312.00	Electricité	4'000		4'000		4'264.45	
313.00	Achat de matériel	5'000		2'500		5'241.15	
313.01	Achat de carburant	7'000		7'000		9'863.15	
314.00	Entretien des routes	25'000		25'000		41'937.60	
314.01	Déblaiement, sablage et protection hivernale	4'500		4'500		0.00	
315.00	Entretien des véhicules et des machines	7'000		8'000		13'429.95	
316.00	Frais de location - leasing	14'500		14'500		5'180.45	
318.00	Assurances de véhicules	8'000		5'000		4'834.95	
319.01	Impôts sur les véhicules	5'000		5'000		4'581.15	
390.00	Imputations internes charges sociales	7'920		7'800		6'250.00	
390.01	Imputations internes amortissement oblig.	4'800		4'800		0.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
390.02	Imputations internes salaires employés communaux	31'800		30'600		25'000.00	
436.00	Remboursement de tiers		0		0		86.20
640	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	7'895	0	6'984	0	6'548.00	0.00
351.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	7'895		6'984		6'548.00	
650	Trafic régional	29'346	0	29'377	0	42'686.00	7'580.00
318.01	Abonnement mobilité - Cartes journalières CFF	0		0		14'000.00	
351.00	Part. dépenses cant. trafic régional	29'346		29'377		28'686.00	
435.01	Vente de cartes journalières CFF		0		0		7'580.00
660	Port	471'164	585'000	484'864	603'000	480'456.15	576'286.35
312.00	Eau, énergie, combustible	8'000		8'000		5'981.40	
313.00	Achat de matériel	13'000		16'000		13'298.05	
314.00	Frais d'entretien	10'000		15'000		10'278.60	
315.00	Entretien et rénovation des installations	20'000		25'000		18'067.85	
317.00	Dédommagements, déplacements	0		500		0.00	
318.01	Frais adm. (port, tél., etc.)	1'200		1'200		1'236.00	
318.02	Primes d'assurances	2'000		2'000		1'045.15	
319.00	Taxes de concession et location	62'000		62'000		71'033.50	
319.01	Remboursement nuitées à la société de développement	1'500		1'500		1'799.75	
390.00	Imputations internes intérêts de la dette	62'500		66'000		72'301.85	
390.01	Imputations internes charges sociales	19'800		19'500		18'750.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
390.02	Imputation interne amortissement	191'664		191'664		191'664.00	
390.04	Imputations internes salaires employés communaux	79'500		76'500		75'000.00	
423.00	Gain sur remboursement droit de boucle		15'000		0		0.00
424.00	Gains sur droit d'amarrage (ancien)		0		20'000		17'682.35
427.00	Location des places d'hivernage		42'000		45'000		37'372.95
434.00	Location des places d'amarrage		485'000		490'000		490'554.20
434.01	Nuitées au port		9'000		9'000		10'567.70
434.02	Mise à l'eau et sorties de bateaux		10'000		10'000		9'708.80
434.03	Nuitées encaissées pour la société de développement		1'500		1'500		1'799.75
434.04	Consommation électricité locataires port		21'000		26'000		6'051.45
434.05	Taxe liste d'attente		1'500		1'500		2'409.15
435.00	Vente de matériel et services		0		0		140.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	694'500	667'500	698'300	679'500	726'947.25	616'419.75
700	Approvisionnement en eau	181'000	181'000	180'000	180'000	169'937.75	169'937.75
312.00	Achats d'eau	85'000		85'000		82'366.05	
312.01	Frais d'électricité, force motrice	500		500		685.10	
313.00	Achats de marchandises	3'000		3'000		254.55	
314.00	Entretien et rénovation des installations	30'000		30'000		32'866.15	
319.03	Impôts, taxes, TVA & divers	300		300		208.35	
380.00	Attribution aux réserves	35'720		42'000		22'307.55	
390.00	Imputations internes salaires employés communaux	21'200		15'300		25'000.00	
390.01	Imputation interne charges sociales	5'280		3'900		6'250.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020	Budget 2019	Compte 2018
	Charges	Revenu	Charges	Revenu
434.00	Taxe d'abonnement eau potable	45'000	45'000	45'125.50
434.01	Location des compteurs communaux	21'000	20'000	21'589.35
434.02	Taxes, TVA	5'000	5'000	5'088.40
435.00	Vente d'eau	110'000	110'000	98'134.50
710	Protection des eaux	260'000	260'000 	222'890.35
312.00	Eau, énergie et combustible	1'000	1'000	821.45
314.00	Entretien et rénovation des installations	10'760	10'000	11'562.95
352.00	Participations à la STEP	235'000	226'400	210'505.95
380.00	Attribution à la réserve	0	3'400	0.00
390.00	Imputation interne charges sociales	2'640	3'900	0.00
390.04	Imputations internes salaires employés communaux	10'600	15'300	0.00
434.00	Taxes d'utilisation	260'000	260'000	209'321.95
480.00	Prélèvement sur les réserves	0	0	2'472.80
720	Ordures ménagères	225'600	210'000 	228'685.90
311.01	Achat de marchandises et matériel	5'000	6'500	4'499.90
312.00	Electricité	400	400	443.75
315.00	Entretien des machines	8'000	13'000	2'307.95
316.00	Frais de location - leasing	16'500	16'500	16'392.00
318.00	Frais de ramassage et décharge	115'000	115'000	120'718.70
319.03	Impôts, taxes, TVA & divers	5'000	5'000	5'822.70
390.00	Imputation interne charges sociales	13'200	13'000	12'500.00
390.01	Imputation interne intérêts de la dette	1'500	2'000	8'000.90
390.03	Imputation interne amortissement obligatoire	8'000	8'000	8'000.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
390.04	Imputations internes salaires employés communaux	53'000		51'000		50'000.00	
434.00	Taxes de base		160'000		159'000		158'269.35
434.01	Taxe au poids, recharges cartes Ecopress		30'000		30'000		32'832.55
435.00	Recyclage, ramassage verre, etc.		10'000		10'000		7'618.40
436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		10'000		10'000		11'017.45
437.00	Produit des amendes		0		0		100.00
740	Cimetière	1'000	500 	1'000	500 	701.85	640.00
314.00	Frais d'entretien	500		500		61.85	
314.02	Frais des plaques et inscription	500		500		640.00	
436.01	Remb. frais de plaques et concessions		500		500		640.00
750	Correction des eaux et endiguements	0	0 	0	0 	1'300.00	0.00
314.00	Travaux de conservation des ouvrages	0		0		1'300.00	
780	Protection de la nature	0	0 	0	0 	1'600.00	0.00
365.00	Aide à la protection de l'environnement	0		0		1'600.00	
790	Aménagement du territoire	26'900	16'000 	26'900	30'000 	101'831.40	24'209.50
300.00	Jetons et frais de commission d'urbanisme	400		400		337.50	
300.01	Jetons et frais de commission Développement durable et énergie	1'500		1'500		1'062.50	
318.00	Frais divers (urbanistes, cadastre, géomatique, etc.)	10'000		10'000		57'618.45	
318.01	Permis de construire - frais	1'000		1'000		675.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
318.02	Agenda 21 - Développement durable	2'000		2'000		1'956.20	
318.03	Cité de l'énergie	12'000		2'000		1'526.50	
318.04	PAD La Châtelaine	0		10'000		38'655.25	
431.00	Autorisations de construire - permis		12'000		20'000		24'209.50
436.00	Remboursements de tiers		4'000		10'000		0.00
8	ECONOMIE	69'495	8'000	75'515	9'000	85'021.55	13'092.15
810	Forêts	36'995	8'000	48'015	9'000	57'510.80	13'092.15
311.00	Frais de matériel	1'500		0		1'884.70	
313.00	Frais de reboisement, achat plants, bois, marchandises	0		0		8'424.50	
313.01	Achat de sapins de Noël	3'000		3'000		2'600.45	
317.00	Dédommagements (déplacements, etc.)	0		0		96.60	
318.00	Frais de transport et débardages	0		0		19'504.55	
351.00	Part. aux dépenses forestières cantonales	6'015		19'415		0.00	
390.00	Imputation interne charges sociales	5'280		5'200		5'000.00	
390.01	Imputations internes salaires employés communaux	21'200		20'400		20'000.00	
435.00	Produit des ventes de bois de feu		0		0		960.00
435.01	Produit des ventes de bois de service		0		0		6'811.00
435.03	Produit des ventes des Sapins de Noël		3'000		3'000		1'810.00
436.00	Travaux forestiers pour des tiers, remboursement de tiers		5'000		6'000		3'511.15
840	Sociétés d'économie mixte	32'500	0	27'500	0	27'510.75	0.00
364.00	Village lacustre	30'000		25'000		25'000.00	
364.01	Village Lacustre - Frais	2'500		2'500		2'510.75	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
9	FINANCES ET IMPOTS	518'350	3'614'616 	527'450	3'455'563 	561'566.67	3'636'408.74
900	Impôts	13'500	2'726'653 	15'700	2'574'700 	16'360.90	2'705'542.15
318.00	Frais de rappel et de poursuites	5'000		3'000		7'100.65	
319.00	Remboursements d'impôts	1'000		1'200		2'307.30	
319.01	Pertes sur débiteurs impôts et autres	0		5'000		0.00	
319.03	Impôts	0		0		11.00	
329.00	Escompte d'impôts	7'500		6'500		6'941.95	
400.08	Impôt à la source		95'000		55'000		95'432.15
400.09	Impôt sur les prestations en capital		45'000		40'000		52'602.85
400.10	Impôt sur le revenu		1'710'000		1'610'000		1'641'655.60
400.11	Impôt sur la fortune		220'000		220'000		202'455.65
401.00	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		2'500		23'000		1'628.95
401.01	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		5'000		7'000		4'788.00
402.04	Contribution immobilière		320'000		320'000		302'670.10
403.01	Impôt sur les gains immobiliers/plus-value		110'000		100'000		83'300.20
404.00	Impôts Droit de mutation (centimes add.)		110'000		100'000		185'123.55
405.00	Impôt sur les successions et donations		5'000		0		37'536.25
406.00	Taxes sur les chiens		10'000		10'000		10'055.85
436.00	Remb. frais rappel et dettes		10'000		10'000		9'104.00
441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		81'564		79'700		79'189.00
451.00	Compensation de base - Réforme fiscale		2'589		0		0.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
930	Péréquation	0	187'786	0	167'406	0.00	160'018.00
462.00	Péréquation des ressources		133'033		115'011		115'538.00
462.01	Péréquation des besoins		54'753		52'395		44'480.00
940	Capitaux	335'857	333'357	339'857	337'357	357'317.45	354'155.65
318.00	Frais bancaires et de C.C.P.	2'500		2'500		3'183.80	
322.00	Intérêt des dettes	72'000		76'000		92'776.65	
330.00	Amortissements obligatoires	261'357		261'357		261'357.00	
420.00	Intérêt capitaux, impôt anticipé		0		0		22.00
490.00	Imputations internes amortissements oblig.		261'357		261'357		261'357.00
490.01	Imputation internes intérêts de la dette		72'000		76'000		92'776.65
942	Immeubles du patrimoine financier	168'993	366'820	171'893	376'100	186'888.32	379'328.89
312.00	Frais de chauffage, eau, électricité	25'000		20'000		23'946.35	
314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	20'000		30'000		24'680.99	
315.00	Entretien des installations techniques	10'000		10'000		10'693.75	
316.00	Loyer hangar communal	4'000		4'000		4'000.00	
318.00	Assurances diverses, ECAB, RC des immeubles	5'000		6'000		5'124.55	
318.01	Frais parking et horodateurs	7'000		5'000		5'196.12	
318.02	Honoraires divers	0		0		1'629.66	
390.00	Imputation interne charges sociales	6'600		6'500		8'750.00	
390.01	Imputation interne amortissement obligatoire	56'893		56'893		61'693.00	
390.02	Imputation interne intérêt de la dette	8'000		8'000		6'173.90	
390.03	Imputations internes salaires employés communaux	26'500		25'500		35'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
423.00	Loyers des appartements, ancienne cure		40'000		53'880		43'955.00
423.01	Loyers des terres communales		14'000		12'000		12'077.15
423.02	Location, droits de superficie		143'000		143'000		143'455.10
423.04	Location salles		500		500		575.00
423.05	Location restaurant		33'600		33'600		33'600.00
423.07	Location appartements magasin		60'120		60'120		60'120.00
423.09	Location places de parc caravaning		22'000		22'000		22'120.00
423.10	Parking - Recettes horodateurs		32'000		30'000		34'966.84
423.12	Location bureau de poste		9'600		9'000		15'799.80
423.13	Location Club-House du Tennis		500		500		500.00
423.14	Location local Village Lacustre		500		500		500.00
423.15	Location capitainerie		1'000		1'000		1'715.00
436.00	Remboursements de tiers		10'000		10'000		9'945.00
990	Autres postes	0	0 	0	0 	1'000.00	37'364.05
330.01	Dépréciations, patrimoine financier - Amortissement	0		0		1'000.00	
424.01	Gain comptable		0		0		4'326.05
482.00	Prélèvements sur des réserves		0		0		33'038.00
	Charges totales	5'489'296		5'349'943		5'601'538.87	
	Revenus totales		5'333'116 		5'195'523 		5'520'211.39
	Excédent de dépenses		156'180 		154'420 		81'327.48

Comptes de fonctionnement (par nature)		Budget 2020	Budget 2019	Compte 2018
		Charges	Revenu	Charges
			Charges	Revenu
			Charges	Revenu
3	Charges	5'489'296	5'349'943	5'601'538.87
30	Charges de personnel	763'600	738'100	932'368.85
300	Autorités et commissions et juges	94'600	94'100	93'809.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	502'000	482'000	654'806.95
303	Assurances sociales	77'000	77'000	93'191.40
304	Caisses de pension et de prévoyance	65'000	60'000	56'602.95
305	Assurance-maladie et accidents	25'000	25'000	33'271.35
309	Autres charges de personnel	0	0	687.20
31	Biens, services et marchandises	786'360	763'100	962'527.82
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	18'000	20'000	28'462.30
311	Mobilier, machines, véhicules	42'000	18'000	16'398.10
312	Eau, énergie, combustibles	125'200	120'500	120'508.55
313	Autres marchandises	31'500	32'000	75'003.85
314	Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	126'260	138'500	161'403.14
315	Prestation de tiers pour l'entretien d'objets mobiliers	87'000	92'000	84'110.70
316	Loyers, fermages, et redevances d'utilisation	35'000	35'000	25'572.45
317	Dédommagements	18'000	19'500	19'011.90
318	Honoraires et prestations des services	226'100	205'100	338'488.38
319	Frais divers	77'300	82'500	93'568.45
32	Intérêts passifs	79'500	82'500	99'718.60
32	Intérêts passifs	79'500	82'500	99'718.60

Comptes de fonctionnement (par nature)		Budget 2020	Budget 2019	Compte 2018
		Charges	Charges	Charges
		Revenu	Revenu	Revenu
33	Amortissements	261'357	261'357	262'357.00
330	Patrimoine financier	261'357	261'357	262'357.00
35	Dédomagements à des collectivités publiques	2'568'827	2'489'403	2'335'507.30
351	Cantons	1'103'603	1'088'028	1'070'873.00
352	Autres communes, consortium et associations de communes	1'465'224	1'401'375	1'264'634.30
36	Subventions accordées	329'575	312'726	320'118.10
362	Communes	800	800	800.00
364	Sociétés d'économie mixte	32'500	27'500	27'510.75
365	Institutions privées	242'434	232'613	238'310.45
366	Personnes physiques	53'841	51'813	53'496.90
38	Attributions aux financements spéciaux	35'720	45'400	22'307.55
380	Attribution	35'720	45'400	22'307.55
39	Imputations internes	664'357	657'357	666'633.65
390	Imputations internes	664'357	657'357	666'633.65
4	Revenus	5'333'116 	5'195'523 	5'520'211.39
40	Impôts	2'632'500 	2'485'000 	2'617'249.15
400	Impôts sur le revenu et la fortune	2'070'000	1'925'000	1'992'146.25
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	7'500	30'000	6'416.95
402	Impôts fonciers	320'000	320'000	302'670.10

Comptes de fonctionnement (par nature)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
403	Impôts sur les gains en capital		110'000		100'000		83'300.20
404	Impôts Droit de mutation (centimes add.)		110'000		100'000		185'123.55
405	Impôts sur les successions et donations		5'000		0		37'536.25
406	Impôts sur la propriété et sur la dépense		10'000		10'000		10'055.85
42	Revenus des biens		413'820 		431'100 		428'787.24
420	Banques		0		0		22.00
423	Immeubles du patrimoine financier		371'820		366'100		369'383.89
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier		0		20'000		22'008.40
427	Immeubles du patrimoine administratif		42'000		45'000		37'372.95
43	Contributions		1'350'500 		1'374'960 		1'525'482.65
430	Contributions de remplacement		27'000		22'000		25'304.45
431	Emoluments administratifs		15'500		23'500		27'971.50
433	Ecolages		1'500		1'500		3'712.60
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de service		1'049'000		1'057'000		993'318.15
435	Ventes		123'000		123'000		235'217.05
436	Dédommagements de tiers		134'500		147'960		239'858.90
437	Amendes		0		0		100.00
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation		81'564 		79'700 		79'189.00
441	Part à des recettes cantonales		81'564		79'700		79'189.00

Comptes de fonctionnement (par nature)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
45	Dédommagements de collectivités publiques		2'589		0		0.00
451	Cantons		2'589		0		0.00
46	Subventions acquises		187'786		167'406		167'358.90
461	Cantons		0		0		7'340.90
462	Péréquation		187'786		167'406		160'018.00
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		0		0		35'510.80
480	Prélèvement sur les réserves		0		0		2'472.80
482	Prélèvements sur des réserves		0		0		33'038.00
49	Imputations internes		664'357		657'357		666'633.65
490	Imputations internes		664'357		657'357		666'633.65
	Charges totales	5'489'296		5'349'943		5'601'538.87	
	Revenus totales		5'333'116		5'195'523		5'520'211.39
	Excédent de dépenses		156'180		154'420		81'327.48

Comptes d'investissement (par nature)		Budget 2020		Budget 2019		Compte 2018	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	Dépenses	90'000		0		1'028'625.85	
50	Investissements propres	90'000		0		866'742.55	
500	Terrains non bâtis	0		0		140'000.00	
501	Ouvrages de génie civil	0		0		592'876.20	
503	Terrains bâtis	40'000		0		10'225.05	
506	Mobilier, machines, véhicules	50'000		0		18'580.00	
509	Autres biens	0		0		105'061.30	
59	Report au bilan	0		0		161'883.30	
590	Recettes	0		0		161'883.30	
6	Recettes		0		0		1'028'625.85
60	Transferts au patrimoine		0		0		99'430.00
600	Terrains non bâtis		0		0		99'430.00
61	Contributions de tiers		0		0		62'453.30
610	Taxes de raccordement		0		0		62'453.30
69	Report au bilan		0		0		866'742.55
690	Dépenses		0		0		866'742.55
Total des charges d'investissements		90'000		0		1'028'625.85	
Total produits d'investissement			0		0		1'028'625.85
Investissement net			90'000				

2. Budget de fonctionnement 2020

Principales variations budgétaires :

020.318.04 Honoraires des avocats

Nous prévoyons, en cas de rejet du recours de la parcelle RF 85 « La Châtelaine » par le Tribunal Fédéral, une demande d'indemnisation pour expropriation. Nous devons traiter cette demande en suivant le « protocole » usuel et en apportant les éléments justifiant la position de la Commune. Afin de préparer au mieux la défense des intérêts de la Commune, nous collaborerons avec un juriste spécialisé dans l'aménagement du territoire.

140.318.00 Prestation de service (mandat externe)

Il s'agit d'un nouveau poste comptable suite à l'adoption de la nouvelle loi sur la protection incendie. Les communes sont dorénavant responsables pour le contrôle des bâtiments publics et privés.

Nous devons donc faire appel à un contrôleur en protection incendie qui sera chargé sur plusieurs années d'effectuer ce travail.

Hormis la partie spécialisée, il y aura également tout le volet administratif (suivi des dossiers, etc.).

410 352.00 Participation aux homes médicalisés

Il y a une augmentation d'environ CHF 50'000.- dont la moitié est due à la participation et à la rénovation du Home des Fauvettes à Montagny inauguré dans le courant de l'année.

Cette participation comprend le fonctionnement et l'amortissement de cet ouvrage.

540 .365.00 Subvention aux crèches et garderies

Il y a une augmentation d'environ CHF 8'000.- due aux heures de gardes supplémentaires dans le réseau des mamans de jour.

840.364.00 Village Lacustre

Le Conseil communal souhaite revenir à la subvention antérieure de CHF 30'000.- afin de permettre au Village Lacustre d'équilibrer ses comptes. Il rappelle également que la Société de développement Portalban-Tourisme a également augmenté sa participation de CHF 10'000.- à CHF 15'000.- pour les mêmes raisons.

D'autres pistes pour financer cette institution sont explorées par le comité directeur et par l'Association des amis du Village Lacustre qui devrait être constituée dans le courant du printemps 2020.

942.423.00 Loyers des appartements du bâtiment de l'ancienne Cure

Nous avons beaucoup de peine à trouver un locataire pour un des appartements de l'ancienne Cure. Nous préférons donc ne pas mettre le montant total des loyers dans ce budget.

900.xxx.xx Impôts divers

Certaines rentrées fiscales ont été légèrement optimisées en tenant contre des chiffres de l'année 2019, dont les impôts à la source et les impôts sur le revenu.

2.2.1 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 90'000.- pour la reprise de l'inventaire et le changement de la ventilation de la cuisine du restaurant de la Croix Fédérale

Le restaurant de la Croix fédérale qui appartient à la Commune de Gletterens va changer de tenancier pour le 1^{er} janvier 2020. Contractuellement, la Commune doit prendre en charge le mobilier lié à l'exploitation pour un montant d'environ CHF 50'000.-. Ce montant sera refacturé en sus du loyer au nouvel exploitant sur une durée de 5 ans correspondant au nouveau bail. En plus de ce montant, la ventilation de la cuisine, qui n'est plus adaptée aux normes actuelles, doit être changée pour un montant d'environ CHF 40'000.-.

Le financement sera effectué par un emprunt.

Les intérêts sont estimés à CHF 720.- avec un taux à 0.8%.

Un amortissement de 15% serait fixé, soit CHF 13'500.- par année, donc une charge totale pour 2021 de CHF 14'220.-.

3. Divers

PAL

Il n'y a rien de bien nouveau depuis la dernière Assemblée du mois de mai dernier. Notre plan d'aménagement local (PAL) ayant été accepté dans son ensemble, seul le recours par le propriétaire au Tribunal Fédéral concernant la parcelle RF 85 est en attente d'une décision. Le recours de la Commune pour la parcelle RF 24 au centre village a été pris en compte par le Tribunal Cantonal et n'a pas suscité de recours de la part du SECA.

Parcelle RF 85 (Châtelaine)

Comme indiqué en sus, nous sommes en attente d'une décision du Tribunal Fédéral concernant le recours sur le déclassement de cette zone. En cas d'entrée en matière sur ce dernier, la procédure reprendra son cours avec le traitement des oppositions au PAD (Plan d'aménagement de détail) et sur la demande de maintien en zone d'intérêt général de la parcelle. Dans le cas où le Tribunal Fédéral n'entrerait pas en matière, une demande d'indemnisation pour expropriation a déjà été entamée par le propriétaire envers la Commune. Cette demande sera traitée par une commission cantonale qui se prononcera sur la pertinence de cette indemnisation et sur son montant. Pour mémoire, le propriétaire a annoncé un montant de 7,4 millions. Même si cette demande a peu de chance d'être entendue, la Commune devra démontrer qu'elle n'est pas responsable de ce changement de zone.

Magasin Denner

Le Conseil communal a été approché par le gérant du magasin Denner sis dans la zone touristique. En effet, le bail des locaux arrivera à échéance en 2021. Passé cette date et, en fonction de la nouvelle politique de l'entreprise Denner, ce magasin ne sera plus adapté aux normes requises par ces derniers. Nous aurons dans les prochaines semaines une discussion sur les nouvelles exigences de la maison mère et nous pourrons revenir vers l'Assemblée communale pour l'informer des nouvelles dispositions à mettre en place pour conserver ce commerce de proximité. Une réflexion sur un éventuel agrandissement et sur un assainissement du bâtiment devra certainement être faite (changement de chauffage, isolation, réaménagement des appartements, etc.).

Règlements eaux et épurations

Nous arrivons à bout touchant avec ces règlements qui, nous vous le rappelons, sont une obligation légale demandée par le Canton. Ces nouveaux règlements vont prochainement passer dans les différents services de l'Etat pour un contrôle d'usage. Une fois ces derniers validés, ils passeront en Assemblée communale pour y être approuvés par le législatif

Zone centre village

Le Conseil communal souhaitait temporiser un peu avant de présenter un projet concret avec les différentes variantes et les coûts. En effet, deux projets de construction dans le même secteur étaient en demande de permis de construire. Un a été accepté et l'autre a fait l'objet de nombreuses modifications. Ce dossier est actuellement bloqué à la Préfecture et nous devrions en savoir plus d'ici le printemps prochain.

Reprise de l'Eglise par la Paroisse de Gletterens

Comme peut-être beaucoup de personnes ne le savent pas, l'église est propriété de la Commune de Gletterens. Pour aller dans le sens de la séparation entre l'église et l'Etat, le Conseil communal souhaite remettre l'édifice à la Paroisse pour CHF 1.- symbolique. Un groupe de travail est en train d'analyser la meilleure façon de procéder dans la mesure où une réfection du bâtiment devra être entreprise avant donation.

Le Conseil communal souhaite trouver une solution qui puisse être acceptée tant par la Paroisse que par le législatif.

MCH2

Sous ce nom, qui ressemble plus à une formule mathématique qu'à une nouvelle mouture comptable, les communes du canton devront s'harmoniser avec ce nouveau système de comptabilité, qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021.

Plusieurs séances d'informations et de travail sont prévues pour les boursiers ainsi que pour les élus communaux en charge des finances. Des informations complémentaires sur les principaux changements vous seront données lors des Assemblées de mai et décembre 2020.

Conseil Général

Le Conseil communal a reçu une demande pour l'introduction d'un Conseil Général en lieu et place de l'Assemblée communale.

Une annonce dans la feuille d'avis officielle a été faite dans la foulée et les initiants ont maintenant jusqu'au 3 février 2020 pour récolter le 10 % du corps électoral soit 73 signatures. Une fois ce quorum atteint et ces signatures déposées à l'administration communale, le Conseil communal organisera dans le cadre d'un scrutin fédéral cette votation.

Afin que chaque citoyenne et citoyen puisse se forger leur propre opinion, le Conseil Communal, en collaboration avec la Préfecture, organisera une séance d'information publique. Cette séance devra, en cas de vote sur ce Conseil Général, être mise en place dans le courant du printemps 2020.

Antenne mobile

Le Conseil communal a renouvelé la concession pour l'antenne mobile située en-dessus du parcours Vita et éloignée des habitations. Pour mémoire, cette antenne est équipée d'un système 4G.

Si l'opérateur souhaite effectuer des modifications sur cette borne relais, il devra, selon les directives cantonales, effectuer une demande de mise à l'enquête ordinaire. La Commune ainsi que ses citoyens pourront dès lors se prononcer sur le bien-fondé de ces modifications et sur la suite à donner à cette mise à l'enquête (oppositions, préavis négatifs, demande d'une étude d'impact, etc.). Le Conseil communal sera attentif à l'évolution de ce dossier et vous tiendra informé sur cette éventuelle demande de modification.

Vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du vendredi 20 décembre 2019 16h30 au lundi 6 janvier 2020 9h00. Pensez à recharger vos cartes déchetterie.

La déchetterie sera fermée du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Réouverture normale à partir du lundi 6 janvier 2020.

Le Conseil communal remercie ses employés pour leur collaboration et leur dévouement durant toute cette année.

Le Conseil communal remercie également les membres des différentes commissions pour leur engagement.



Pour conclure, le Conseil communal ainsi que le personnel de la Commune de Gletterens vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 et de joyeuses fêtes de fin d'année.

